

Le degré auquel ces livres ont été introduits dans nos Ecoles durant les deux dernières années est presque incroyable. Je crois que près de la moitié des livres en usage dans nos Ecoles viennent des Etats-Unis. J'ai été informé par une personne qui avait assisté à l'examen d'une Ecole Commune dans le District de Home, que sur vingt-sept livres différens employés dans l'Ecole, il y en avait vingt-cinq qui étaient Américains. Ces livres se recommandent par leur adaptation aux Ecoles Elémentaires, leur style et la modicité de leur prix, bien plus que les livres d'Ecole ci-devant imprimés en Canada.

Un grand nombre de personnes est devenu intéressé dans le commerce de ces livres, et beaucoup d'Instituteurs et de parens ont acquis de la partialité pour eux. Cependant personne ne trouve convenable de venir de l'avant publiquement et de préconiser l'usage des livres Américains dans les Ecoles Canadiennes.

On trouve plus commode d'attaquer l'instrument supposé de leur exclusion.

De là les attaques dirigées contre le Bureau d'Education et le Surintendant des Ecoles à l'occasion des livres d'Ecole. Cependant, le fait est que les livres d'Ecole Américains, à moins qu'ils ne soient autorisés par le Bureau, sont exclus par la 30me section du Statut; et le Bureau d'Education est constitué par la 3me section.

Quant à l'exclusion des livres d'Ecole Américains de nos Ecoles, j'ai expliqué, ainsi que j'en ai eu l'occasion, que ce n'est pas seulement parce que ce sont des livres étrangers qu'ils sont exclus, bien qu'il soit patriotique de faire usage de nos livres plutôt que des publications étrangères, mais parce que, à un très petit nombre d'exceptions près, ils sont anti-Britanniques, suivant toute la portée de ce mot.

Autant que j'ai eu le moyen de m'en assurer, ils diffèrent des livres d'Ecole de tous les autres peuples civilisés. Les livres d'Ecole d'Allemagne, de France et d'Angleterre ne contiennent rien qui soit hostile aux institutions ou